

# Ça va déménager à Rennes !

Janvier 2022 – IL – DOGO

Dans la continuité du programme immobilier de la stratégie Engage 2025 d'Orange, Rennes qui regroupe 9 sites (hors OBS) et environ 2500 salariés devrait libérer le site Orange Parc qui accueille environ 150. En effet, en février 2023, le bail du bâtiment H arrivera à échéance et pourrait être rendu à son bailleur. Une partie des équipes de la Direction Orange Grand Ouest ira sur le site d'Orange Avenue, et une autre sur le site de Rennes Atalante. Notre action sera de vous accompagner vers Orange Avenue.

## ► D'ici fin 2022, Orange Avenue accueillera :

- ♦ L'Agence Entreprise Ouest Atlantique
- ♦ L'Agence PROPME
- ♦ Le Centre de Tests Clients
- ♦ L'Agence Distribution Ouest
- ♦ L'unité de Services Clients Grand Ouest
- ♦ L'UPR
- ♦ L'unité d'Intervention Ouest
- ♦ Orange Concession

Le projet concerne le réaménagement du bâtiment D d'Orange Avenue, sans impact pour le bâtiment B et ses occupants.

## ► Côté aménagements

La Direction s'engage à répondre au mieux aux expressions de besoins des entités en fonction des contraintes immobilières / financières : aménagement des environnements de travail en espaces favorisant le travail collectif et collaboratif, conception de positions de travail partagées, sauf pour les cas le justifiant (médical ou métier). Le mobilier d'Orange Parc et d'Orange Avenue sera au maximum réutilisé, et si besoin il sera renouvelé.

Un projet très impactant pour les salariés avec des places de parking réduites sur Orange Avenue, éventuelle mise en place de parking relais ou proposition de se garer au centre commercial Alma et de prendre le métro pour 1 station !

Pour les salariés d'Orange Parc, plus de tickets restaurants, mais déjeuner au restaurant d'entreprise. **La restauration doit rester au choix des salariés.** Sans parler de l'aggravation du temps de trajet pour certains...

### Les intentions de la Direction vont-elles au-delà du programme de réduction des coûts « Scale Up » ?

Une nouvelle fois, nous assistons à un déménagement à marche forcée impliquant un taux de télétravail élevé, non souhaité par certains salariés mais seule alternative à des conditions et un environnement de travail inadaptés.

**Soucieux du bien-être des salariés d'Orange, de leur environnement de travail, de leur avenir professionnel, les Elus CFE-CGC de la DOGO restent pour l'instant très sceptiques.**

## La CFE-CGC Orange s'interroge sur :

- Les risques psycho-sociaux engendrés par la densification du site non anticipée ;
- L'impact environnemental : stratégie zéro carbone en 2040, modalités de déplacements pour les salariés du site. Nous souhaitons connaître le nombre de places de parking vélos / voitures et le processus pour y accéder.
- La projection des activités du bassin rennais sur les sites avec les objectifs de la GPEC territoriale : nature du travail à réaliser, charge de travail prévisionnelle et projection quantifiée sur 5 ans des forces de travail internes et externes sur le site de Rennes Atalante.

### Vos correspondants

Sophie Chaplain – 07 89 98 11 37  
Jean-Louis Luciani – 06 73 19 42 00  
David Gouelo – 06 08 55 96 23  
Jean-Michel Boulez – 06 47 71 18 85  
Vincent Urvoy - 07 72 32 36 28

